

CEREMONIE DES VŒUX

7 JANVIER 2011

Ecole de danse dirigée
par Céline GATT de l'association l'Escale
dont je félicite aussi la Présidente
Madame Chantal Daunois et l'ensemble des
membres

Film des vœux réalisé par Michel Biet
en collaboration avec le service
communication de la mairie de Pélissanne
dirigée par Juliette Lucas,
BRAVO

Je voudrais remercier pour leur participation à
ce film :

Mme Cécile BOREL et sa fille LOLA
Monsieur Thomas ROUSSEL
Monsieur Florian MAXIMIN
M. Mme Yannick NOURRIGEON et leurs
enfants
Monsieur Bernard PIERRE
Monsieur Maurice KUBLER

Sylvain + les élus

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Amis,

Je vous remercie
d'être venus si nombreux ce soir
pour cette cérémonie des vœux 2011,
moment traditionnel et convivial,
qui est aussi la période
des bonnes résolutions,
l'heure des bilans et des projets.

L'équipe qui m'entoure est convaincue
que pour être en paix avec soi-même,
il faut essayer de faire au maximum
ce que l'on sent nécessaire,
il faut écouter,
il faut améliorer ce que l'on peut faire évoluer
et refuser ce que l'on ne peut accepter.

L'important n'est pas de réussir tout,
c'est impossible.
L'important, c'est bien plutôt de se dire
qu'on fait sérieusement
ce qu'on a choisi d'accomplir.

Merci Mesdames, Messieurs les élus
pour votre engagement de chaque jour
auprès des pélistannais.

2010 aura été
une année exaltante pour Pélissanne,
des décisions importantes
ont été prises pour 2011
et surtout pour l'avenir de notre commune
dans les prochaines années.

Comme chaque année,
j'ai présenté dès Mardi soir,
les vœux au personnel municipal.

Je salue la présence ce soir
de la Directrice Générale des Services
Madame Raynal

et du Directeur des Services Techniques
Monsieur Maurel

ainsi que de nombreux autres cadres
également présents.

Leur tâche n'est pas évidente,
ils sont beaucoup sollicités
d'abord par nous les élus

moi le 1^{er}
nous sommes assez pointilleux,
mais ils ont eux aussi
des pressions
de certains usagers irascibles
ou plus exigeants que la moyenne.

Au nom de vous tous
je les remercie
car 2010 a été une année chargée
et stressante pour eux
mais tellement passionnante.

En 2010,
les services municipaux ont continué
d'évoluer
comme au service des espaces verts,
une nouvelle organisation a été décidée
un changement de responsable
et de nouveaux outils
qui permettront d'apporter une touche
innovante
dans de nombreux quartiers sur la commune.

De ce fait notre ambition dès 2011 sera de relancer notre participation au concours des villes et villages fleuries pour enfin obtenir cette 1^{ère} fleur.

Côté nettoyage, en 2010 encore Nous avons investi sur une nouvelle balayeuse d'un montant de 125 000 €.

Celle-ci va permettre d'accroître la performance de notre service propreté qui fait déjà preuve d'un grand professionnalisme.

Je ne vous passerai pas en revue tous les services de la mairie je tenais simplement à apporter ces détails qui renforcent mon idée de garder en régie certains services plutôt que de les sous-traiter à des entreprises extérieures.

Mais nous devons avoir à l'esprit que les charges salariales représentent le poste des dépenses de fonctionnement le plus important de notre budget.

Aussi je suis fier de constater
que la masse salariale
comme je l'avais souhaité
après une forte augmentation
ces dernières années
a été complètement maîtrisée en 2010.

Nous sommes passés
de 146 agents titulaires
en décembre 2009
à 137 au 1^{er} janvier 2011.

Je salue à nouveau ce soir
l'ensemble du personnel municipal
pour le travail qu'ils accomplissent
chaque jour
au service de la population
et des associations.

Notre rôle politique au conseil municipal
est d'accompagner
dans la mesure du possible et de notre budget
le monde associatif
riche à Pélissanne
et socialement important
pour notre collectivité.

En accordant aux associations des subventions,
en assurant dans la possibilité de nos moyens humains et matériels la logistique de leurs diverses programmations,
nous garantissons le dynamisme du monde associatif et la réussite de leurs manifestations.

Je félicite et remercie toutes les associations qui animent notre commune, se dévouent sans compter au fil des jours pour que la culture, la vie sociale et artistique, la solidarité, le sport et autres aient droit de cité.

Et je ne crois pas que ce sont les associations destinées aux seniors qui vont me contredire. Beaucoup d'activités, de sorties, de moments conviviaux bien sûr accompagnés de danses occupent un grand nombre de nos seniors tout au long de l'année.

Mais les locaux n'étaient plus adaptés,
nos anciens
se verront livrés prochainement
un local tout neuf de 400 m²,
idéalement placé,
adapté à leurs besoins
où ils pourront passer
d'agréables moments de loisirs.

Ce bâtiment sera livré début 2011
et a été financé intégralement
par le Conseil Général.

Le dossier d'aménagement
de l'Avenue du Souvenir Français
qui borde cet équipement
est en cours.

Ce seront des places de parking,
des pistes cyclables et des trottoirs
qui seront matérialisés
aux abords de ce nouveau local
et du groupe scolaire mistral,
non sans avoir bien sûr consulté
en amont du projet
les parents d'élèves de ces écoles.

Une construction également à proximité du Service Education jeunesse.

Un service qui offre à nos enfants de beaux et bons moments avec les centres aérés, les séjours à la montagne, l'aide aux devoirs, le carnaval, et bien d'autres animations pour le plaisir et la joie de nos petits.

Un service sous la direction d'Anne Munich entourée par une équipe d'animateurs que je remercie pour la diversité et la qualité des activités.

Chez les tout petits, nous avons fêté les 20 ans du multi accueil en juin 2010, un moment très sympathique, à cette occasion, j'ai dévoilé la fresque réalisée par les enfants, les parents et le personnel sous la directive d'une plasticienne. Merci à tous pour cette belle façade que nous pouvons découvrir en arrivant à la crèche.

Les écoliers et le monde enseignant n'ont pas été oubliés.

De nombreux travaux ont eu lieu dans les groupes scolaires en 2010

c'est un peu plus de 100 000 € qui ont été investis dans l'objectif de continuer à rénover et mettre en sécurité nos bâtiments scolaires.

Plus de 55 000 € ont été investis pour la seule école Vincent Garcin afin de rénover les classes, les couloirs et optimiser l'isolation des locaux.

Pour votre information au niveau des effectifs scolaires sur la commune nous avons à la rentrée de 2010 971 élèves dans nos écoles maternelles et élémentaires.

Par contre toujours plus d'enfants à la cantine, ce qui prouve aussi la qualité des repas préparés par nos agents.

Plus de 800 repas par jour sont servis avec de la qualité alimentaire, des produits frais et de plus en plus de produits bio.

Ceci nous a bien sûr conduit à programmer la construction d'une nouvelle cuisine centrale avec réfectoire au Chemin St Pierre.

Un projet auquel sera joint l'accueil de loisirs sans hébergement et dont vous avez pu voir les détails dans une lettre que je vous ai adressé en avril 2010.

Un chantier qui démarrera courant 2012 mais que je vous présenterai en réunion publique dans le 2^{ème} semestre 2011

comme j'ai l'habitude de le faire à chaque projet important.

Toujours dans ce périmètre,
nous avons inauguré le 18 septembre 2010,
deux nouveaux courts de tennis
pour la plus grande joie
des passionnés de la petite balle jaune,
nouvelles installations
qui portent le nombre de courts à 6
avec un nouveau mur d'entraînement,
des équipements situés à proximité
du nouveau parking gratuit
de 85 places, à 6mn à pied du centre ville.

Parking qui dessert notamment
le hangar du corso
la Crèche
et les riverains directs
en particulier ceux qui résident avenue Jean
moulin.

Ce parking
comme bien d'autres sites sur la commune
sera bientôt équipé de la vidéo protection.

Ce dossier a été présenté en conseil
municipal le 23 mars 2010
avec des demandes de subvention
auprès du fonds interministériel pour la
prévention de la délinquance,
et auprès du sénateur Bruno Gilles.

Le 2 juin 2010,
une réunion publique s'est tenue
salle peller que j'ai co-animée
avec le Lieutenant Papy
de la gendarmerie de Lançon de Provence

Initiative très appréciée
par vous tous présents ce soir là
qui va voir la pose de 15 caméras
sur 6 sites de la commune
(Roux de brignoles, les enjouvènes,
le site de malacrida, parking du corso,
parking de la bibliothèque
et le site : skate parc- city stade).

Investissement important de 141 855 €
subventionné à hauteur de 25 000 €
grâce à Monsieur le Sénateur Bruno Gilles
sur sa réserve parlementaire
nous avons également obtenu une subvention
du fonds interministériel pour la prévention de
la délinquance de 37 774 €.
Cette installation commence à partir du 10
janvier
pour une mise en service le 15 avril 2011.
Je remercie
le chef de poste Jérôme Marguerite
pour avoir fait aboutir ce dossier.

Cet équipement est important pour la sécurité des biens et des personnes.

Je voudrais remercier sincèrement la gendarmerie de Lançon, le lieutenant Papy et le Major Masse ainsi que l'ensemble des gendarmes de cette brigade avec qui la police municipale de Pélissanne travaille main dans la main.

La nouvelle construction de la brigade qui a été inaugurée en 2010 sur la Route de Pélissanne est un atout de proximité important pour nous pélistannais.

Alors on me dit que les gendarmes font beaucoup de contrôles sur Pélissanne et bien c'est tant mieux.

D'une manière générale et reportée sur les dernières années, la délinquance sur la commune est en baisse, une baisse qui se traduit cette année par une situation stabilisée et sous contrôle.

C'est aussi rassurant pour nos commerçants qui au moment des fêtes de fin d'année ont pu voir régulièrement des rondes de gendarmerie.

Des commerçants et des artisans à qui je présente tous mes vœux de réussite et dont je salue la nouvelle Présidente de l'association

Mme Corinne Marchand, qui a pris ses fonctions au moment du marché de Noël, cette manifestation qui a eu lieu au centre du village Place Pisavis, et qui a été une grande réussite.

Les pompiers et la municipalité avaient déjà apprécié le geste fort des commerçants par la décoration de leurs vitrines en juin 2010, à l'occasion de la journée des pupilles de sapeurs pompiers.

Une journée inoubliable à Pélissanne.

Des milliers de personnes qui ont déambulé
du matin au soir,
du défilé à travers les stands
en passant par les repas (+ de 1000 servis)
et les animations.

Une journée dont Pélissanne est fière

puisque un chèque de 83 000 €
a été remis ici même dans cette salle
le 1^{er} octobre

Au Capitaine Robert Fernandez,
Président de l'Union Départementale
des Sapeurs Pompiers
pour nos enfants orphelins.

Bravo à tous
particulièrement à l'amicale des sapeurs
pompiers de Pélissanne
et à son président Fabien Péralta.

Je transmets à l'ensemble des sapeurs
pompiers
à travers le Lieutenant Tayssedre,
et son Adjoint l'Adjudant Chef Bernard Mingot
les remerciements des Pélissannais
qui les apprécient
et que leur présence rassure chaque jour.

Mesdames, Messieurs les soldats du feu

Votre investissement,
votre sens du devoir
et votre engagement
seront bientôt récompensés
par une nouvelle caserne
sur la Route de Lambesc
face au cimetière du Haut Taulet.

Un équipement digne
de votre professionnalisme
que vous soyez volontaires
ou professionnels.

Ce chantier va démarrer
dans quelques semaines
Puisque nous prévoyons
la pose de la 1^{ère} pierre
début février.

Je salue également le travail
du Comité Communal Feux de Forêts
sous la direction de M. Jean PIERRE
qui patrouille toute l'année
et notamment l'été
pour la protection de nos collines.

Des collines,
des espaces verts et boisés
que nous souhaitons préserver
comme avec l'action
menée en novembre dernier
en collaboration avec l'ONF et les pompiers
de la plantation de plus de 400 arbres
avec les enfants des écoles.

En 2010,
Le PLU (plan local d'urbanisme)
enfin arrêté par le conseil municipal en juin,
et l'enquête publique qui vient de se terminer.

Ce fut un travail de plusieurs années
qui nous a permis de vous proposer
un projet de ville à taille humaine
en respectant mon engagement
pris lors de la campagne des élections
municipales en 2008,
une maîtrise de l'urbanisation
pour atteindre à l'horizon 2013/2014,
10 000 habitants.

Nous sommes
au 1er janvier 2011
dernier chiffre du recensement
9514 habitants.

Nous avons réussi à concilier traditions,
contention de l'urbanisation,
risques naturels, protection de l'agriculture
et valorisation des espaces naturels
tout en répondant aux nombreux problèmes
de logements
que certains d'entre vous rencontrent.
Le défi du reclassement
des anciennes zones NB
a été difficile à relever
mais le projet présenté
lors de la réunion publique
a démontré notre souci
de satisfaire avant tout l'intérêt général.

Toujours en 2010,
Un budget important
pour améliorer
nos réseaux eau et assainissement
comme dernièrement
70 anciens compteurs plomb
qui ont été changés dans le centre ville.
Un souci d'amélioration de la qualité de l'eau
distribuée par la Sté des Eaux de Marseille
que je remercie
pour son efficacité dans ce chantier
et pour les relations que nous entretenons
tout au long de l'année entre nos services.

Pour 2011

nous avons demandé de mettre en sécurité
la ville de Pélissanne

par rapport à ses ressources naturelles,

Il fallait sécuriser

l'apport d'eau sur la commune

par un réseau en provenance de Salon

un budget de 150 000 €.

Et toujours

En 2011

sera également entrepris

l'aménagement eau et assainissement

de la 2^{ème} tranche de l'ensoleillée,

route de Lambesc.

Après tous ces trous nécessaires

dans nos rues

pour mettre aux normes

l'ensemble de notre réseau eau et

assainissement sur la commune

nous allons pouvoir enfin lancer

un programme de réfection

des chaussées et des trottoirs.

Agglopoie Provence,
notre communauté d'agglomération,
sous la présidence de Michel Tonon,
un partenaire important
sans qui
notre commune
ne pourrait pas effectuer certaines avancées
du confort et du bien vivre.

Je salue
l'ensemble du personnel d'Agglopoie
Provence
et son Directeur Général des Services
Monsieur Jean-Michel Rey
pour l'étroite collaboration
qui existe tout au long de l'année
entre la communauté d'agglomération
et la commune de Pélissanne.

Et pour en finir avec 2010
et avant de passer aux projets 2011,

je veux vous parler
du chantier de l'année 2010,

un chantier qui marquera le futur Pélissanne,
il s'agit du Parc Roux de Brignoles.

Le Parc Roux de Brignoles
qui fait partie
du Contrat départemental de développement
et d'aménagement
que j'ai signé le 20 février 2010 en mairie
avec Monsieur Jean-Noël Guérini
Président du Conseil Général.

Un contrat de 5,6 millions d'euros
financé à 50 % par le Conseil Général.
Je rappelle que le CDDA
comprenait aussi le financement
de la salle multisports,
l'acquisition du terrain aux allées de craponne,
la cuisine centrale,
le réfectoire
et le centre de loisirs pour nos enfants.

Pour revenir au Parc Roux de Brignoles,
nous avons aujourd'hui
un aménagement urbain et fonctionnel
qui optimise la sécurité aux abords de l'école
et celle des piétons.

Les 2 grands cèdres ont été mis en valeur
et ce sont + de 40 arbres
qui ont été plantés fin novembre 2010.

La végétation a pris racine
mais bien sûr il faudra quelques mois pour en
voir le développement.

Le stationnement est réglementé
par le disque bleu
ce qui permet 1h30 de parking gratuit.
Des disques bleus sont toujours disponibles
en mairie et à l'Office du tourisme.

Merci à vous
Le disque bleu ça marche
on trouve toujours de la place maintenant.

Nous avons sur Pélissanne
plus de 1200 places de stationnement
dont 95% entièrement gratuites
et en accès illimité.

Le seul point noir
reste le problème du dimanche matin,
jour de marché
avec un flux important de voitures.

L'incivilité de nos jours devient un fléau.

Nous sommes donc obligés
et c'est regrettable

de rajouter des plots
et des barrières supplémentaires
le long du Boulevard Gambetta
et sur le côté de l'office du tourisme
afin de faciliter le cheminement piéton
et interdire le stationnement anarchique
sur les trottoirs.

Oui, notre marché du dimanche matin
est très prisé au-delà même du pays salonais
mais on ne peut pas laisser
faire tout et n'importe quoi.

Concernant ce marché dominical
depuis quelques mois
les syndicats de forains du marché
ont travaillé avec la municipalité
pour arrêter définitivement
l'emplacement du marché.

Après plusieurs réunions,
beaucoup d'écoute auprès de vous,
et d'un commun accord
le marché restera en lieu et place actuels
avec une totale réorganisation des
emplacements
et en tenant compte
de l'accès à la maison de retraite.

En 2011,
nous allons poursuivre le formidable travail
d'équipement,
de modernisation
et de développement de Pélissanne.

Notre commune devra continuer à faire des
efforts importants
de maîtrise de ses dépenses de
fonctionnement

car les ressources de l'état
ne vont pas augmenter
et même sûrement baisser en 2011.

Notre possibilité à investir aujourd'hui,
nous le devons
à un désendettement de notre commune
par une gestion en bon père de famille
et grâce bien sûr à nos partenaires.

Toutefois je reste prudent
parce que nos moyens demeurent limités,

contrairement aux besoins
qui eux sont illimités.

Outre la caserne des pompiers,
le local seniors,
la vidéo protection
et la cuisine centrale
dont je viens de vous parler,

en 2011
va démarrer le chantier de la salle multisports
ici même derrière la salle malacrida.

Cet équipement
va permettre d'offrir aux pélessannais :

un dojo,
une salle de musculation,
une salle de gym,
une salle de boxe,
une salle de danse avec parquet
et des vestiaires pour le stade méloir-ortin.

Un bâtiment de 1300 m² sur 2 niveaux
avec logement de fonction
et construit en Haute Qualité
environnementale (HQE).

Côté habitat
un projet privé et social
va voir le jour Chemin St Pierre
à côté de la cuisine centrale et de l'ALSH.

Très récemment
dans les allées de craponne
(ancien Ets Hermitan)
un autre projet a démarré.

Une modification importante pour le quartier.

J'ai imposé dans ce projet
Une voie piétonne qui permettra de relier
l'avenue Jean Moulin aux Allées de Craponne
et facilitera l'accès
au nouveau parking du corso
pour les riverains.

En 2011
Nous inaugurerons les arènes qui se
terminent
avec de nouveaux vestiaires,
des sanitaires et une loge
afin de répondre
aux demandes
de la fédération française des courses
camarguaises.....

et d'autre part
d'accroître la possibilité d'accueil
de spectacles divers.

En 2011 également
Nous lancerons sur 3 ans
un plan pluri-annuel
d'enfouissement de lignes électriques
en partenariat avec le SMED
Syndicat mixte d'énergie du Département des
Bouches du Rhône.

La 1^{ère} intervention
se situera chemin de la petite brûlière
où 2 poteaux doivent être déposés
pour faciliter le passage des véhicules.

Nous enchaînerons par une réflexion
sur la Rue Fontainebleau.

Je rassure au passage
que sur le plan de circulation
concernant le maillage nord de la commune,

la situation du Barreau
du Boulevard de la Draisine
n'est pas
à l'ordre du jour immédiat.

On en parle depuis 20 ans,
ce dossier difficile et coûteux
sera à traiter dans le futur.

Pour l'instant c'est le Chemin st Pierre
qui va être aménagé
en double sens de circulation,
en zone 30
et voies réduites
avec aménagement de trottoirs.

Un peu plus loin Chemin des Hirondelles
je suis dans l'attente
d'une convocation à Paris
où lors d'une commission
nationale d'aménagement commercial
je défendrai le dossier d'Intermarché.

Projet qui a fait l'objet d'un nouveau recours
en commission départementale
et dont vous avez tous été informés
par une lettre du maire
que je vous ai adressé
en octobre dernier.

Je me bats pour ce projet depuis 6 ans pendant que des hypermarchés s'agrandissent à proximité de notre commune sans aucune difficulté.

Vous êtes nombreux à souhaiter ce commerce de proximité sur la commune afin de trouver des articles de première nécessité et éviter d'aller courir ailleurs pour faire vos courses.

Ceci m'amène à vous préciser que j'ai organisé une conférence de presse sur la problématique des recours abusifs le 18 octobre à Pélissanne avec de nombreux élus (maires, députés et conseillers généraux)

non pas pour demander l'interdiction des recours comme j'ai pu l'entendre dire,

car le droit au recours est un droit citoyen mais pour que les recours soient jugés dans un délai raisonnable.

Pour votre information,
le 1^{er} permis de construire déposé en 2005
sur le terrain prévu
pour ce commerce de proximité
avait lui aussi subi un recours.

Au bout de 5 ans
nous avons récupéré un permis purgé,
voilà 5 ans de perdu
pour l'emploi,
pour l'économie
et la dynamique commerciale de notre
commune.

C'est inconcevable !

Je remercie les parlementaires
Christian Kert et Bruno Gilles ici présents
qui ont travaillé sur ce dossier
de proposition de loi
visant à ce que le délai de 6 mois
soit appliqué pour juger
si un recours est recevable ou pas.

Beaucoup de maires et de parlementaires
m'ont apporté leur soutien
dans cette démarche.

Nous demandons simplement que les recours soient jugés dans un délai raisonnable, afin d'éviter des pratiques scandaleuses comme le retrait d'un recours contre une somme d'argent.

Je continue donc mon action.

Arrive en 2011 très prochainement une bonne nouvelle pour Pélissanne mais pas une surprise pour vous puisque vous avez dû avoir cette semaine un courrier dans vos boîtes vous annonçant une réunion publique le jeudi 13 janvier dans cette salle sur le tri sélectif en porte à porte en partenariat avec AgglopoLe Provence.

J'espère vivement vous rencontrer lors de cette réunion car nous devons vraiment nous mobiliser pour que cette action soit une réussite si nous ne voulons pas que la taxe des ordures ménagères s'envole dans les prochaines années.

Je peux vous dire ce soir

que ne sommes pas bons dans le tri
et particulièrement dans le tri du verre

qui me semble t'il
est pourtant le plus facile à faire.

C'est une nouvelle étape
pour notre commune,
de nouvelles habitudes à adopter
mais ce ne sera qu'un plus
pour l'avenir de Pélissanne
et pour le patrimoine que nous laisserons
à nos enfants et petits enfants.

Un autre sujet très attendu,
c'est la zone artisanale.

Nous allons acquérir
en 2011
une réserve foncière de 6 ha
route de Lambesc
afin d'y installer enfin nos artisans
et de nouvelles entreprises.

En ce début d'année 2011,

Je voudrais vous assurer
de ma grande détermination
à soutenir tous ceux
qui s'investissent au quotidien
dans une démarche responsable
et humaniste.

Je serai attentif
à ce que personne ne soit abandonné
au bord du chemin
sur lequel notre commune avance.

Notre destinée dépend aussi de nous
par un esprit solidaire
et attentif au quotidien.

En cette période difficile
pour certains d'entre nous,
Je souhaite l'émergence
de pratiques sociales nouvelles
qui sont plus que jamais nécessaires,

de la solidarité et non de l'assistance,
de la justesse dans la démarche
et un peu moins d'égoïsme.

Je pense
que nous pouvons apporter
notre pierre à ce fléau social
qui touche de plus en plus de gens.

Je continuerai
à soutenir fortement
l'action du Centre communal d'action sociale,
le CCAS,
ainsi que toutes les associations caritatives
pélissannaises
qui chaque jour se dévouent
pour que chaque être humain en difficulté
ait une vie décente.

Avant de passer
à un moment convivial ensemble
autour du verre de l'amitié,

Je voudrais simplement
rajouter quelques mots,
pour vous dire que cette année

le 20 et le 27 mars 2011
auront lieu les élections cantonales
pour élire les nouveaux conseillers généraux
et le canton de Pélissanne est concerné.

Pour ma part,

j'ai fait le choix

aujourd'hui

de m'occuper entièrement de Pélissanne

et de ne pas être candidat.

Mon action au quotidien est motivée
par ma détermination
de faire avancer Pélissanne.

Pélissanne est une ville d'actions,

une ville qui bouge,

une ville dont je suis le maire

depuis bientôt 10 ans,

grâce à votre confiance renouvelée en 2008.

Pélissanne est une ville

que je défendrai haut et fort

ailleurs,

certainement,

mais le moment venu.

Je vais en terminer avec ce proverbe chinois :

**« C'est par le bien-faire
que se crée le bien-être »**

Il me reste à vous adresser à toutes et à tous

ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers,

mes vœux les plus respectueux,

les plus chaleureux

et les plus sincères pour 2011.

Je vous remercie de votre attention.